



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2981
19 septembre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Patrons et gouvernements nous font la guerre Rendons les coups !



Rassemblement à Tours le 10 septembre.

Népal
**Deux jours
d'insurrection**

Page 16

Lecornu
**À quand le
suivant ?**

Page 3

Milliardaires
**Les taxer ou
les exproprier ?**

Page 4

Leur société

- Lecornu: sans ministre et sans majorité 3
- Santé: une promesse éculée 3
- Agences de notation: le racket de la finance 3
- Taxe Zucman: taxer les riches ou les exproprier? 4
- Fête de l'Humanité: un succès, mais pour quelles perspectives? 4
- Paris 8^e: un « triangle d'or » bien vide 4
- Arrêts maladie: une campagne mensongère 5
- Pénurie de médicaments: l'incurable soif de profits 5
- Bons comptes et bons amis 5
- FNSEA: capitalisme agricole 6
- HLM: locataires étranglés 6
- Transports gratuits: la Cour est contre 6
- Guerre chaude dans les mers froides 6
- Migrants: un troc odieux 7
- Toujours moins de moyens 7
- Mayotte: la police tue 7
- Arrêts maladie et congés: le patronat ne lâche rien 11
- Presse: au casino des médias 11
- Éducation nationale: pas de mi-temps pour les mensonges 11
- 10 septembre en Martinique: « la vie est trop chère! » 12
- Limoges: un succès 12
- Compiègne: les salaires, ça ne va pas 12

Dans le monde

- Moyen-Orient: terrorisme israélien 8
- Gaza: fuir sous les bombes 8
- États-Unis: le meurtre de Kirk et le délire de Trump 9
- Grande-Bretagne: un succès de l'extrême droite 9
- Russie-Ukraine: l'escalade guerrière continue 10
- Ukraine: la conscription et ce qu'elle révèle 10
- Intelligence artificielle: bulle à la Bourse 10
- Népal: deux jours d'insurrection 16

Dans les entreprises

- Voitures thermiques: l'UE au service des constructeurs automobiles 13
- SFR: une dette payée par les travailleurs 13
- Chantier naval Saint-Nazaire: échos d'entreprise 13
- Autoliv: fermeture pour cause de profits 14
- Martinique: les agents de la Saur en grève 14
- Aluminium Dunkerque: une réaction salutaire 14
- Gare de Lyon-Part-Dieu: grève contre les conditions de travail 15
- Saint-Gobain PAM - Pont-à-Mousson: un moment décisif 15

Agenda

- Fêtes régionales 3
- Meeting à Paris 16

Faisons entendre notre colère et défendons nos intérêts de travailleurs!

Le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, a abandonné l'idée de supprimer deux jours fériés, qui sonnait comme une provocation pour les travailleurs.

Restent toutes les autres attaques annoncées: l'augmentation des jours de carence en cas d'arrêt maladie; le doublement des franchises médicales; le blocage des allocations, des salaires des fonctionnaires, des pensions des retraités; les coupes dans les services utiles aux classes populaires; les attaques contre les chômeurs, etc. Et n'oublions pas les 730 jours qui nous ont été volés suite au report de la retraite à 64 ans!

Ce faux recul, peut-être prévu dès le début, ne peut tromper aucun travailleur: Lecornu est là pour mener la guerre sociale, main dans la main avec le grand patronat.

Cela n'est pas dû au fait qu'il soit proche de Macron, c'est la crise profonde du capitalisme qui conduit à l'offensive contre le monde du travail. Tandis que les profits s'envolent pour une poignée de capitalistes, des secteurs entiers de l'économie s'enfoncent dans le marasme. La guerre commerciale fait rage avec la hausse des tarifs douaniers. Les caisses de l'État sont vides, mais le futur budget prévoit des milliards supplémentaires pour l'armée, car l'état-major prépare la guerre.

Sur qui pèseront les sacrifices humains et

financiers exigés par une telle situation? Sur les travailleurs, sur le monde ouvrier, sur les classes populaires, comme toujours!

Car c'est aux travailleurs qu'il est demandé d'être toujours plus compétitifs, plus flexibles et plus productifs. Nous le payons collectivement depuis des années par des salaires insuffisants, par des suppressions d'emplois et le manque de personnel, par des cadences et des horaires de travail délirants et une précarité généralisée.

Dans cette jungle capitaliste, l'État a mis

fidélité de Macron aux intérêts de son monde de riches, de financiers et de milliardaires! Mais la simple évocation d'une contribution modique exaspère les grands patrons. « Il n'est pas question de payer un euro de plus! », a affirmé le chef du Medef, en menaçant « d'une grande mobilisation patronale ».

Eh bien, on peut être sûrs que les patrons n'auront pas trop à user leur semelle sur le pavé pour être entendus! Entendus, ils le sont en permanence, puisqu'une confrérie de chroniqueurs porte leur propagande dans

minimum.

Cette taxation, dénoncée comme une folie économique par la bourgeoisie, est même dérisoire au regard de l'évolution de la société.

La véritable folie, c'est que toutes les richesses créées dans la société sont accaparées par une poignée de parasites et conduisent au recul des conditions de vie de la classe qui produit tout, la classe ouvrière. La folie est ce système capitaliste qui provoque crise sur crise et nous condamne à une guerre commerciale destructrice. C'est la loi du marché qui empêche de planifier la production rationnellement. C'est la course aux profits qui empêche les entreprises de fonctionner pour répondre aux besoins humains. Et cette folie est en train de nous conduire à la guerre mondiale.

Alors, n'acceptons pas de nous sacrifier pour un système aussi fou! Disons-le le 18 septembre, en faisant grève et en manifestant!

La contestation du 10 septembre a été un premier pas. L'appel des confédérations syndicales pour le jeudi 18 septembre nous permet d'en faire un second. Faisons-le en nous regroupant et en nous organisant à la base, en décidant de nos revendications et des actions, c'est-à-dire en nous donnant les moyens de diriger nous-mêmes une lutte qui n'en est qu'à ses débuts.

Nathalie Arthaud



Périgueux, le 10 septembre

les capitalistes sous perfusion d'argent public, transférant des centaines de milliards des caisses publiques aux coffres-forts privés des actionnaires. Nous en avons payé le prix fort avec le recul de nos droits et le sacage de l'éducation de nos enfants et des hôpitaux. Et, au prétexte d'une dette qui serait devenue insoutenable, il faudrait encore payer!

La stratégie de Lecornu est de faire croire à des efforts partagés, et il se dit ouvert à taxer, un peu, les plus riches. Nul doute qu'une telle taxation serait plus que symbolique, car on connaît la

les médias 24 heures sur 24. Ces derniers nous expliquent, à qui mieux mieux, que la taxation de 2% proposée par l'économiste Gabriel Zucman et reprise par les partis de gauche plongerait le pays dans la catastrophe économique. Quel cinéma!

Il s'agirait de taxer le patrimoine de ceux qui possèdent plus de 100 millions. Oui, vous avez bien lu, plus de 100 millions! Cela concernerait 1800 personnes qui seraient taxées à 2% et cela ne les rendrait pas moins riches, car leur fortune progresserait de 8% chaque année. Ce serait tout de même le minimum du

Lecornu : sans ministres et sans majorité

Dans sa première déclaration, quelques heures après la démission de François Bayrou le 9 septembre, le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé des « ruptures et pas que sur la forme ».

Venant d'un fidèle partisan de Macron, ces déclarations ne peuvent susciter la moindre illusion, et certainement pas dans les classes populaires.

Lecornu avait été conseiller du Premier ministre de Sarkozy, François Fillon, puis son directeur adjoint de campagne quand le Parti républicain en fit

son candidat pour l'élection présidentielle de 2017. Pressé de quitter le navire dès que Fillon fut rattrapé par la justice, il rejoignit Macron. Il fut secrétaire d'État, ministre de l'Outre-mer puis de la Défense.

Le CV de Lecornu ne manque donc pas de références, mais il doit avant tout sa récente promotion

au fait d'être resté, depuis le début, un homme du président. Sa nomination comme Premier ministre était d'ailleurs prévue en décembre dernier, mais Macron s'était heurté au veto de Bayrou qui avait menacé de « tout casser ». Après la chute de ce dernier, Macron a ainsi repris la main, sans qu'on sache bien sur quoi...

Si Lecornu a été désigné plus rapidement que ses deux prédécesseurs, il n'a toujours pas nommé de

ministre. En attendant de pouvoir annoncer la composition de son équipe gouvernementale, s'il y arrive, il consulte donc les partis qui acceptent de le rencontrer, les organisations syndicales et patronales. La question essentielle est que, pour se maintenir au pouvoir, il lui faut obtenir la non-censure du PS, ce qui ne semble pas gagné. Et le même Lecornu qui dînait secrètement, il n'y a pas si longtemps, avec Le Pen et Bardella, peut-il espérer un geste de ses

ex-convives ? En attendant, il en est réduit à trouver tous les jours une annonce : le retrait si prévisible de la suppression des deux jours fériés, la création de maisons de santé partout, la suppression des avantages à vie des ex-ministres... Autant de mesures qui ne l'engagent pas à grand-chose et qui ont surtout comme seul objet de lui permettre d'exister, au moins dans les médias. Il n'est pas sûr que cela puisse aller au-delà.

Jean Sanday

Santé : une promesse éculée

Le Premier ministre Lecornu a annoncé le 13 septembre qu'il voulait que chacun en France puisse se rendre dans une maison médicale France Santé à moins de trente minutes de chez lui parce que l'accès aux soins doit être « une grande priorité nationale ».



Lecornu promet donc d'atteindre le chiffre de 5 000 maisons médicales en 2027 en particulier dans les « zones rouges » définies par le ministère de la Santé : 151 zones intercommunales prioritaires comportant 2,5 millions de patients potentiels.

On ne compte plus les ministres qui, au fil des années, ont tenu le même discours et fait les mêmes promesses. Or, six millions de personnes n'ont toujours pas de médecin traitant ; consulter un spécialiste demande parfois six mois d'attente pour obtenir un rendez-vous et de faire des dizaines de kilomètres pour y accéder, entraînant des risques supplémentaires pour la santé des patients.

Il existe déjà des maisons de santé, souvent aménagées grâce aux efforts des municipalités... et qui attendent des médecins. Les

reportages témoignent du mécontentement des maires qui se retrouvent devant une maison médicale vide. Outre le fait que les médecins peuvent trouver ailleurs une vie plus facile et mieux rémunérée, le nombre de praticiens, en particulier généralistes, est totalement insuffisant et ne correspond pas aux besoins de la population qui vieillit. Si 240 000 médecins pratiquent encore, ils vieillissent eux aussi et chaque année, en tout et pour tout, 11 000 diplômés dont 4 000 généralistes, sortent des facultés. La relève n'est pas là.

Lecornu est là pour poursuivre la politique de ceux qui l'ont précédé : cela implique des coupes dans le budget des hôpitaux et de la sécurité sociale. Son annonce vise à soigner son image, mais c'est peine perdue !

Sylvie Maréchal

Agences de notation : le racket de la finance

Vendredi 12 septembre, l'agence de notation Fitch a dégradé la note de la France, exprimant son doute sur la capacité des gouvernements d'imposer à la population des sacrifices pour le paiement de la dette.

Depuis des décennies, tous les gouvernements de droite et de gauche, ont emprunté des sommes croissantes pour couvrir les déficits budgétaires provoqués par des milliards de baisses d'impôts sur les bénéfices, de niches fiscales pour les plus fortunés, d'exonérations de cotisations et autres subventions au profit des grands groupes industriels.

Cette dette publique a doublé en quinze ans pour atteindre plus de 3 300 milliards d'euros, et a encore augmenté de 800 milliards d'euros au cours des cinq

dernières années. Elle pèse d'un poids croissant sur les comptes publics, au point que le paiement des intérêts est sur le point de devenir un poste de dépense de l'État plus important que celui de l'Éducation nationale. Pour payer cette dette, le gouvernement s'attaque à des services utiles à la population déjà fortement dégradés, à l'indemnisation des arrêts maladie, aux allocations chômage, aux pensions de retraite et, en général, aux conditions de vie du monde du travail. Si la dette coûte cher à la société

et à la population, elle rapporte des milliards à des compagnies d'assurance, des banques et des fonds financiers qui trouvent ainsi un investissement lucratif et sans risque.

Les agences comme Fitch attribuent bons et mauvais points aux États en fonction de leur capacité à faire payer les travailleurs. Quant aux vautours de la finance, ils font payer des taux d'intérêts plus élevés à ceux qui sont considérés comme « les mauvais élèves ». Et c'est ainsi qu'ils imposent leurs exigences à tous les gouvernements, faisant subir à la société un racket qui se chiffre en centaines de milliards d'euros.

Sacha Kami

Fêtes régionales

Nantes

Samedi 20 septembre de 16 heures à minuit
Salle festive Nantes Nord
à 18 heures : débat avec Jean-Pierre Mercier

Toulouse

Samedi 20 septembre de 18 heures à minuit, et dimanche 21 septembre de 11 heures à 18 heures
Salle des fêtes de Ramonville-Saint-Agne

Lyon

Samedi 27 septembre à partir de 17 heures

et dimanche 28 septembre de 11 h 30 à 19 heures

Hall des fêtes de Saint-Fons

à 15 h 30 dimanche : débat avec Nathalie Arthaud

Bourges

Samedi 27 septembre de 14 heures à minuit
Les Rives-d'Auron

Lille

Samedi 4 octobre de 14 heures à minuit
Espace Concorde à Villeneuve-d'Ascq
Avec Nathalie Arthaud



Strasbourg

Samedi 4 octobre à partir de 15 h 30
Salle du manège à Strasbourg-Meinau

Reims

Dimanche 5 octobre de 11 heures à 19 heures
Salle des Phéniciens à Cormontreuil
à 15 heures : débat avec Nathalie Arthaud

Taxe Zucman : **taxer les riches ou les exproprier ?**

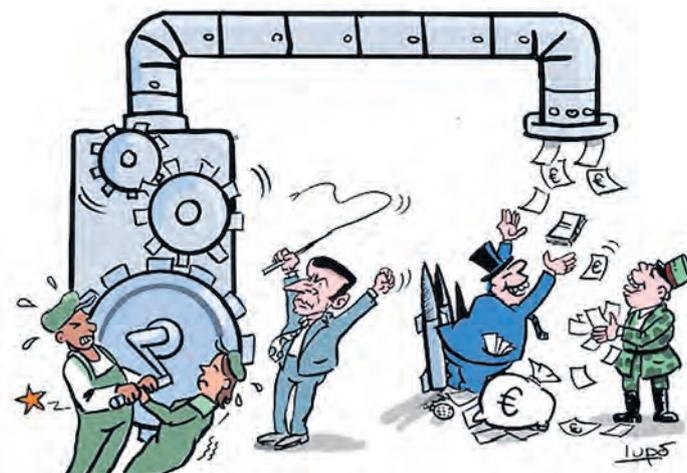
« Ce n'est pas en taxant les milliardaires qu'on crée de la croissance ni qu'on améliore l'efficacité des services publics. Sans quoi le communisme aurait été un franc succès » estime un parterre de patrons dans le journal patronal *L'Opinion*.

« La taxe Zucman est une aberration, c'est une bombe à retardement pour nos entreprises, pour nos investisseurs. C'est pénaliser les grandes entreprises, mais aussi les TPE et les PME. Les grandes entreprises sont les grands donateurs d'ordre des TPE et PME », a déclaré de son côté Bernard Cohen-Hadad, le président de la CPME, la Confédération des petites et moyennes entreprises de Paris Île-de-France. Quant au président du Medef, Patrick Martin, il s'est emporté contre ce qu'il qualifie sans rire de « forme de spoliation » et a menacé le gouvernement d'une « mobilisation de grande ampleur » si elle venait à être appliquée.

La taxe Zucman ne ferait pourtant pas de mal à une mouche patronale. Elle est une sorte de contribution « plancher » de 2 %, visant les personnes les plus fortunées de France, celles qui disposent de plus de 100 millions d'euros, soit environ 1 800 foyers. Cette taxe porterait sur l'ensemble du patrimoine de ces « ultra-riches » comme on les appelle, qui paient, proportionnellement, moins d'impôts que le reste de la population grâce à l'optimisation fiscale. Il s'agirait donc de garantir que le total des impôts payés par ces contribuables atteigne au minimum l'équivalent de 2 % de la valeur de leur patrimoine. Si le montant total

des impôts déjà versés était inférieur à ce seuil de 2 %, alors ce très riche contribuable devrait payer la différence. Ainsi celui qui paierait au total l'équivalent de 1,5 % d'impôt sur la totalité de son patrimoine, serait redevable de 0,5 % supplémentaire. Dire que cela ne va pas loin est peu dire, mais cela n'empêche pas le patronat d'être vent debout.

Les dirigeants de gauche, de leur côté, font de cette taxe leur cheval de bataille pour convaincre l'électorat populaire qu'ils s'en prendraient aux très riches une fois au pouvoir. Mais comment croire qu'ils seraient alors en mesure d'imposer, par une simple loi, quoi que ce soit à un patronat qui a clairement déclaré que de toute façon il ne paiera pas ? Et surtout, comment croire qu'ils en auraient même la volonté ? Hollande avait martelé avant son



élection : « mon ennemi, c'est la finance », et une fois au pouvoir, il avait agi dans le sens opposé. Le fait d'avoir nommé comme ministre de l'Économie un banquier nommé Macron en est une illustration.

Au-delà, l'injustice ne réside pas seulement dans le fait que les grands patrons, les grands bourgeois, ne paient pas proportionnel-

lement autant d'impôts que les classes populaires. Elle est dans le fait que la bourgeoisie tire ses immenses richesses de l'exploitation du travail de millions d'ouvriers, d'employés, de techniciens, d'ingénieurs. Aussi l'objectif pour les travailleurs ne peut être seulement de « taxer » les riches, mais bien de les exproprier.

Aline Retesse

Fête de l'Humanité : un succès, mais pour quelles perspectives ?

La 90^e Fête de l'Humanité s'est tenue du 12 au 14 septembre en région parisienne. Selon les organisateurs, plus de 600 000 personnes y ont participé.

Comme chaque année, cette réussite repose sur le travail bénévole de milliers de militants et sympathisants du Parti communiste français. Cela montre que ce milieu continue d'exister dans les quartiers populaires et parmi les travailleurs, malgré la montée des idées réactionnaires et du chacun pour soi. Mais quelle politique les dirigeants du PCF leur proposent-ils ?

Fabien Roussel, son secrétaire national, a appelé à participer à la grève du 18 septembre. Mais au-delà ? Vis-à-vis de Lecornu,

Roussel fait mine d'adopter un ton menaçant, exigeant des ruptures. Et de conclure timidement que son parti ne compte pas censurer a priori le nouveau Premier ministre. Comme si les travailleurs avaient le moindre espoir à attendre du nouveau locataire de Matignon !

Roussel a dénoncé avec véhémence l'explosion des grandes fortunes depuis 2017. « Cet argent, c'est celui de notre travail, de nos impôts, a-t-il dénoncé, concluant : Je leur dis une chose, rendez-le nous ! » Mais il ne suffira pas de le

leur demander pour qu'ils le fassent. Alors comment le leur imposer ? La réponse de Roussel se limite à dénoncer Macron, désigné comme le « bloqueur en chef », « l'ingénieur du chaos », et à faire croire qu'il suffirait de le faire partir de l'Élysée pour qu'une autre politique devienne possible. Sur le pouvoir patronal et sur le règne du capitalisme, Roussel n'a rien à dire, comme s'il ne fallait pas s'en prendre à la racine du problème : la propriété privée des banques, des grandes entreprises et le pouvoir que la bourgeoisie en tire sur l'ensemble de la société.

On est bien loin d'une politique communiste dans la lignée de celle de Marx et Lénine. Ce dont les travailleurs ont besoin est pourtant bien d'une politique qui viserait à renverser la bourgeoisie, à mettre fin à sa domination, afin de réorganiser l'économie et la société pour satisfaire les besoins du plus grand nombre. Que serait une politique véritablement communiste, si ce n'est une politique visant à mener la classe ouvrière au pouvoir ?

Lucas Pizet



Paris 8^e : un « triangle d'or » bien vide

La dernière école maternelle du quartier des Champs-Élysées, dans le 8^e arrondissement de Paris, a encore perdu une classe en cette rentrée : le nombre d'enfants ne cesse de chuter. Ce quartier des Champs-Élysées a vu sa population diminuer de moitié depuis 25 ans : elle serait maintenant d'à peine 2 000 habitants.

La population est en fait chassée par la richesse d'une classe de parasites très peu nombreux, mais très fortunés. Les Champs-Élysées sont vantés comme l'avenue la plus belle du monde, c'est peut-être la plus vide. À tel point que la maire de droite, à rebours de sa famille politique, est favorable à la création de logements HLM. Elle peut craindre la disparition de son arrondissement, comme les 1^{er} et 4^e qui ont déjà été regroupés.

Dans ce qui est surnommé le « triangle d'or » de Paris, le mètre carré se vend de 15 000 à 60 000 euros. Un milliardaire américain a acheté l'an dernier un appartement pour

6 millions d'euros sur un coup de tête pour sa proximité avec les cérémonies des Jeux Olympiques.

La part d'appartements inoccupés dans le 8^e arrondissement atteint 36 %, record parisien. Mais, en parallèle, la part des logements sans salle de bains y est plus importante que dans le reste de la capitale et 30 % sont en « suroccupation », des familles s'entassant dans de petites surfaces, pendant que d'immenses appartements de luxe sont vides presque toute l'année.

En effet, le Monopoly spéculatif a vidé les « étages nobles » des immeubles. En revanche, les chambres de bonne sont pleines, bien qu'il faille déboursier 650 euros par mois de loyer pour 9 mètres carrés, avec toilettes sur le palier. Même la maire déplore que des personnes âgées soient obligées de loger au 7^e étage sans ascenseur, alors que les six autres étages sont vides.

C'est ce que certains encensent comme la loi du marché...

Lucien Détroit

Arrêts maladie : une campagne mensongère

La campagne menée depuis des semaines contre les arrêts maladie évoque de prétendus abus des travailleurs et le soi-disant laxisme de médecins traitants.

Pourtant, un rapport de la Cour des comptes de mai 2024 explique les mécanismes qui ont conduit à une augmentation, non pas du nombre de jours d'arrêts maladie, mais du montant global des indemnités journalières entre 2017 et 2022. Trois phénomènes ont joué : l'augmentation du nombre de travailleurs en activité du fait en particulier du recul de l'âge de la retraite ; l'intégration au régime général en 2020 des 3,8 millions de travailleurs indépendants et de professionnels libéraux ; les augmentations de salaires à la suite de l'inflation.

Entre 2017 et 2022, les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail pour maladie ont crû de 56 %, passant de 7,7 à 12 milliards d'euros, soit de 9 % par an en moyenne, contre seulement 3 % par an entre 2010 et 2017.

Le changement entre les deux périodes correspond à l'inflation et en particulier à ses conséquences sur le smic. Celui-ci a augmenté de 13,6 % de 2020 à 2023, contre 2,8 % par an dans la période précédente. Par conséquent, le montant des indemnités journalières a crû dans la même proportion, et l'indemnisation des 17 % de salariés au smic ou des salaires immédiatement supérieurs a augmenté automatiquement car l'indemnité journalière correspond à 50 % du salaire. Cela a aussi relevé le plafond de cette indemnité.

Du fait du recul de l'âge de départ en retraite, le taux d'activité des 50-64 ans a progressé de 11 % entre 2010 et 2021. En 2023, les travailleurs de plus de 55 ans gagnaient 32 % de plus que les plus jeunes. Quant aux nouveaux venus, les travailleurs indépendants, leurs

dépenses se sont élevées à 369 millions d'euros en 2022, sachant que pour eux, le montant maximum de l'indemnité journalière dépasse celui concernant les salariés (63,52 euros contre 52,28 euros).

Sur les 12 milliards de dépenses de 2022, seuls 0,9 sont réellement dus à l'augmentation des jours d'arrêts de travail, qui concerne les anciens travailleurs usés par le travail. La durée moyenne des arrêts de travail indemnisés des 55-59 ans s'établissait à 53 jours en 2022, contre 29 jours pour les 35-39 ans. En maintenant les anciens au travail, les gouvernements ont voulu économiser sur les retraites. Mais en conséquence, une partie des dépenses glissent de façon inéluctable vers l'assurance maladie.

En théorie, une augmentation générale de la masse salariale devrait se traduire de manière automatique par une augmentation des recettes de l'Assurance maladie et donc un budget



en hausse puisque davantage de cotisations sont versées. Ce n'est pas la conclusion du rapport qui dit, au contraire... qu'il faut revoir à la baisse les indemnités et

lutter contre « les fraudes ». La Cour des comptes, placée sous l'autorité du Premier ministre, reprend la voix de son maître...

Martine Anselme

Pénurie de médicaments : l'incurable soif de profits

En ce mois de septembre, quarante médicaments sont en rupture de stock et introuvables dans les pharmacies. Pour 126 autres, dits en tension, les patients sont obligés d'attendre ou de chercher une officine en ayant encore.



Il y a eu, en 2024, 3 825 déclarations de rupture d'approvisionnement, contre moins de mille en 2018 et des millions de patients ont eu, à un moment ou un autre, des difficultés pour se procurer leur traitement. Ces ruptures ne concernent pas des produits parfois qualifiés de médicaments de confort par des gens qui n'en ont pas besoin, mais

certains médicaments indispensables et dont la privation fait courir un risque grave voire mortel aux patients. Ces deux dernières années ont ainsi connu des ruptures sur les antidépresseurs, les traitements contre le cholestérol et ceux contre l'hypertension, voire sur les antibiotiques et certains traitements et vaccins pour les nourrissons.

Les commentateurs, les représentants des médecins comme ceux des pharmaciens, et surtout les porte-parole de la grande industrie pharmaceutique ont avancé bien des explications. La plus fréquente repose sur la concentration de la production des molécules de base dans un petit nombre d'usines, situées qui plus est en Asie. L'augmentation de la consommation de médicaments, due au vieillissement de la population et à la bienveillance des assureurs et des systèmes de sécurité sociale, est aussi évoquée. Le manque d'imagination des faiseurs d'opinion est confondant : quel que soit le problème, la santé, le chômage, la dette, la pollution, la Chine et la paresse coupable de la population sont accusées. Les pénuries s'expliquent pourtant bien banalement : les médicaments sont des marchandises qui, pour être produites, doivent pouvoir se vendre avec profit.

En France, le prix d'un médicament remboursé par la Sécurité sociale est

l'objet d'une négociation entre le fabricant, les autorités administratives de Santé et les organismes de Sécurité sociale. C'est précisément pour faire pression dans cette négociation et vendre plus cher leurs produits que le français Sanofi et l'américain Amgen restreignent depuis des mois les livraisons de médicaments comme le Praluent et le Repatha, indispensables pour réduire le taux de cholestérol chez les patients atteints de troubles cardio-vasculaires. Des dizaines de milliers de

personnes ont dû patienter, courir de pharmacie en pharmacie ou même se passer de traitement cet été. Le dictionnaire médical évalue le prix d'une dose de Praluent ou de Repatha à 216 euros. Il en faut deux ou trois par mois. Un déremboursement rendrait donc ces traitements inaccessibles à la plupart des patients.

Ce n'est qu'un exemple et les autres ruptures de stock relèvent également d'une logique marchande.

Paul Galois

Bons comptes et bons amis

Pour récupérer un abus qu'elle estime à 60 millions d'argent public, la Cour des comptes préconise le renforcement des contrôles sur près de 2 millions de retraités résidant à l'étranger ou cumulant un emploi avec leur retraite.

Les premiers devront prouver qu'ils ne sont pas encore morts et les autres

que leur cumul emploi-retraite ne dépasse pas le plafond annuel de 41 700 euros.

Qu'on se rassure, la Cour des comptes ne vise pas toutes les personnes âgées. Bernard Arnault, 76 ans, pourra continuer à s'enrichir tranquillement en dormant.

Correspondant LO

FNSEA : capitalisme agricole

Le principal syndicat d'agriculteurs, la FNSEA, appelle à une journée de mobilisation le 26 septembre, pour protester une nouvelle fois contre le traité de libre-échange avec les pays du Mercosur.

Ce traité permet à l'UE d'exporter vers l'Amérique latine voitures, produits chimiques, vins et alcools, en échange de l'importation de produits agricoles.

Comme toujours, les gros agriculteurs représentés par la FNSEA prétendent agir pour le bien commun : il s'agirait de défendre la qualité de la production agricole européenne et l'environnement, car les productions sud-américaines

ne sont pas soumises aux mêmes normes sanitaires, ce que la FNSEA dénonce comme de la concurrence déloyale.

Le dirigeant du syndicat, Arnaud Rousseau, lui-même à la tête d'une exploitation de 700 hectares et dirigeant du groupe Avril, dénonce ainsi dans un entretien au JDD : « À l'image des œufs ukrainiens : tous ces produits qui entrent sur notre territoire et que nous ne voulons

pas voir dans nos assiettes, car ils sont dangereux pour la santé et pour l'environnement ! » À le croire, tout ce qui se produit en France serait rigoureusement contrôlé. Rousseau n'a pas un mot sur les scandales sanitaires franco-français qui éclatent régulièrement : l'utilisation de pesticides, les eaux contaminées, et autres lasagnes à la viande de cheval. Sans parler de l'intense campagne qu'ont menée les mêmes agriculteurs il y a quelques mois pour la réautorisation des néonicotinoïdes.

En réalité, ces agriculteurs sont « victimes » de la concurrence, c'est-à-dire de



leur propre système capitaliste. Ils voudraient pouvoir exporter leurs produits sans obstacle, mais sans que leurs concurrents étrangers puissent en faire autant. Et de chercher à rallier l'opinion publique en prétextant défendre les « petits » agriculteurs, qui n'auraient pas les moyens d'affronter cette concurrence. En réalité, si le nombre des petites

exploitations ne cesse de diminuer depuis des années, la cause n'est pas seulement la concurrence étrangère, mais aussi celle bien française des gros agriculteurs.

Les travailleurs et les consommateurs n'ont aucune raison de s'aligner derrière ces gros patrons, qu'ils soient français, brésiliens ou ukrainiens.

Camille Paglieri

HLM : locataires étranglés

Dans une étude sur le poids des charges locatives dans le logement social dans la région lyonnaise, la Fondation pour le logement et la Confédération syndicale des familles dénoncent « l'augmentation incontrôlée des charges d'énergie ».



Selon leurs calculs, dans la métropole de Lyon, entre 2019 et 2023, les charges mensuelles ont augmenté de 35 % et le chauffage de plus de 72 %. La région n'est pas une exception. En avril, 2 800 foyers HLM en Touraine avaient vu leur facture de gaz multipliée par sept. À Saint-Ouen, en région parisienne, des habitants s'étaient vu récla-

mer en décembre 2024 plus de 1 500 euros de régularisation de charges par leur bailleur, la Semiso. Et les exemples sont légion, car l'explosion du prix du gaz et de l'électricité depuis 2021 a fait flamber les factures dans les HLM comme partout.

Payer son loyer devient donc de plus en plus difficile : au 31 décembre 2023,

18,7 % des locataires HLM avaient un retard de paiement, contre 17,3 % en 2021. Le plus souvent, il s'agit de petits retards que les locataires arrivent à combler au prix d'économies sur d'autres budgets, notamment l'alimentation. Mais certains se retrouvent acculés : d'après les associations, la difficulté à payer les charges est de plus en plus souvent la cause des retards de paiement qui finissent en expulsions. Leur nombre, dans le logement social, a augmenté de 125 % entre 2020 et 2025.

Dans le parc privé, la situation est pire encore. De plus en plus de foyers renoncent à se chauffer correctement. Mais les pouvoirs publics n'ayant évidemment pas l'intention de contraindre les Engie, TotalEnergies et autres EDF à prendre sur leurs profits pour baisser les prix, le prochain hiver risque fort de ressembler au précédent : des factures toujours plus lourdes, pour des logements toujours plus froids.

Claire Dunois

Transports gratuits : la Cour est contre

La Cour des comptes vient de publier un rapport dans lequel elle dénonce une fois de plus la gratuité des transports collectifs urbains pratiquée par certaines villes telles Montpellier, Dunkerque, Compiègne, etc.

Si la Cour des comptes admet que la gratuité n'a que peu de conséquences sur les recettes pour les petits réseaux qui circulent presque à vide, il n'en va pas de même quand il s'agit de grands réseaux, où les pertes sont jugées « significatives ». À cela s'ajoutent des considérations qui se veulent écologiques et hygiéniques. Ainsi, le manque de recettes menacerait les investissements « nécessaires pour le verdissement des bus et le développement du réseau. » De plus, la hausse de fréquentation que la gratuité entraîne a pour effet de saturer un réseau sans que cela se traduise par une baisse significative sur la circulation automobile. Quant à l'hygiène de vie, le rapport cite la ville de Montpellier où la gratuité aurait surtout eu pour effet « d'attirer des personnes qui se déplaçaient à pied ou à vélo », ce qui aurait pour effet d'entraîner un « bilan santé-environnement

incertain. » Quelle sollicitude vis-à-vis des voyageurs que de leur conseiller de continuer à faire du sport au lieu de se laisser porter par un bus ou un tramway !

Pour pallier les prétendus effets négatifs de la gratuité des transports soulevés par la Cour des comptes et revenir aux transports payants, celle-ci ne manque pas de suggestions : faire une tarification à l'usage, « dans l'espace et le temps (heures creuses/pleines, pics de pollution)... accroître la lutte contre la fraude, en fixant des objectifs assortis d'incitations financières » (pour qui ? les communes ou les opérateurs privés ?).

La Cour des comptes est à l'image des organismes gravitant dans les cercles gouvernementaux, qui brassent des milliards mais pour qui il est inadmissible d'offrir même le plus minime avantage aux milieux populaires.

Marianne Lamiral



Guerre chaude dans les mers froides

La première des cinq frégates commandées à Naval Group par la marine nationale est sortie le 15 septembre de l'arsenal de Lorient sous l'œil extasié des amiraux qui l'ont commandée et des industriels à qui elle a été payée.

D'après l'état-major, vu son aptitude exceptionnelle à naviguer dans les mers froides, le bâtiment est capable de contenir la « pression des sous-marins russes », suivez mon regard !

Mais le constructeur a

aussi rassuré les amiraux : à ce prix-là, 850 millions d'euros l'unité, il y aura tout de même des frigos pour la bière des officiers, en cas de mission dans les mers chaudes.

P.G.

Migrants : un troc odieux

Les premiers migrants refoulés du Royaume-Uni vers la France sont arrivés lundi 15 septembre à l'aéroport de Roissy. En échange, un groupe composé de personnes ayant obtenu la garantie de bénéficier du droit d'asile à leur arrivée en Angleterre devrait emprunter le chemin inverse.

L'accord dit « Un dedans, un dehors » signé le 10 juillet dernier entre les deux pays entre ainsi en application. Il revient à échanger des êtres humains comme s'il s'agissait de simples objets, avec des deux côtés des calculs tout aussi sordides. Pour la France, il s'agit de montrer aux migrants qui se cachent sur le littoral que leur attente est vaine :

même parvenus de l'autre côté de la Manche sur une coque de noix, ils n'échapperont pas aux services de l'immigration et à la police française. À l'issue de leur retour forcé en France, ils seront placés en centre de rétention pour finalement, après quelques mois, retomber dans la clandestinité. Ce devrait être aussi l'occasion de renouveler les accords de

Sandhurst de 2018 en vertu desquels la France a déjà touché 760 millions d'euros pour empêcher les départs.

Du côté anglais, il y a là un moyen rêvé de montrer la fermeté du gouvernement contre l'immigration clandestine. Le fait que l'entrée en vigueur effective de l'accord intervienne aujourd'hui, deux mois après sa signature, n'est sans doute pas étranger aux manifestations anti-immigration qui se sont déroulées dans le pays. Depuis le début du mois d'août, une centaine de personnes ont été placées dans des centres

de détention à proximité des aéroports d'Heathrow ou de Gatwick dans l'attente de leur retour en France. Elles viennent d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie ou d'Afghanistan et se sont vu refuser l'asile sous prétexte qu'elles auraient dû auparavant le demander en France, un « pays sûr » s'il en est.

Ces accords et cette pratique ne sont pas une première. Ils font partie de l'arsenal utilisé par les pays de l'Union européenne pour barrer leurs frontières, au même titre que l'édification de grillages barbelés ou la chasse aux



navires de migrants.

Les dirigeants des pays européens marchandent la peau d'êtres humains comme s'il s'agissait de vulgaires têtes de bétail. Mais la seule règle valable devrait être la liberté absolue de circulation et d'installation pour toutes et tous.

Daniel Mescla

Toujours moins de moyens

Alors que la loi sur l'immigration entrée en application en janvier 2024 a élevé le niveau d'exigence de maîtrise de la langue française pour obtenir un titre pluriannuel de séjour, une carte de résident, ou la naturalisation, l'État impose depuis cet été des coupes budgétaires pour l'encadrement des cours de français délivrés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).



Désormais, des cours en salle de classe seront supprimés pour les nouveaux venus en France qui devront, à la place, se connecter à une application sur smartphone. Selon le collectif Le français pour toutes et tous, qui regroupe entre autres le Secours catholique et la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, 64 000 personnes n'auront plus que ce recours pour apprendre le français. Ces dizaines de milliers de non-francophones sont souvent des réfugiés, vivant dans la précarité, sans emploi ni domicile, sans même un accès assuré à une prise de courant pour recharger leur smartphone.

Les pouvoirs publics ne font pas mystère que l'objectif premier est de réaliser des économies, puisque le coût de l'apprentissage dématérialisé

pour l'État est de 50 euros, alors qu'une formation de 400 heures en classe revenait à environ 3 000 euros. Cette évolution de l'accueil des étrangers rend plus difficile encore l'obtention des titres de séjour, ou même d'un travail puisque des employeurs exigent eux aussi dans certains secteurs un certain niveau de maîtrise de la langue. L'État s'en lave les mains : dans l'étude d'impact sur la nouvelle loi exigeant un niveau de français plus élevé, il était admis que 15 000 à 20 000 étrangers supplémentaires se verraient refuser une carte de séjour pluriannuelle et seraient condamnés à rester sans papiers.

L'extrême droite n'est pas au gouvernement en France, mais l'inhumanité qu'elle incarne y est déjà.

Boris Savin

Mayotte : la police tue

Le 15 juillet, au moins deux personnes qui tentaient de rejoindre Mayotte sont mortes noyées en mer après que leur embarcation a été percutée par un intercepteur de la Police aux frontières. Loin d'être un accident isolé, il s'agit d'une pratique menée depuis de nombreuses années en toute impunité.

Une enquête parue dans le journal *Le Monde* détaille une réalité connue par toutes les familles immigrées de Mayotte, dont beaucoup ont perdu des proches dans la traversée depuis Anjouan, Madagascar ou la côte africaine. À bord de leurs navires puissants, les policiers manœuvrent pour créer des vagues jusqu'à faire chavirer les barques ou les percutent par l'arrière, précipitant souvent des passagers dans les flots. Un homme raconte avoir ainsi assisté, impuissant, à la noyade de son neveu de 4 ans.

Combien ces attaques ont-elles déjà fait de victimes ? L'enquête parle de 24 morts depuis 2007. Mais en réalité, comme pour les victimes du cyclone Chido,

cela pourrait être bien plus, car les autorités ne se préoccupent pas de compter les morts. « À Mayotte, si dix personnes meurent, il n'y a pas de sujet », déclare un haut fonctionnaire avec un mépris tout colonial.

Ces crimes ne sont pas l'affaire de quelques brebis galeuses au sein de la police. Ils sont assumés et défendus par les différents rouages de l'appareil d'État, sous tous les gouvernements successifs. La police agit, le préfet la couvre et la justice regarde ailleurs. Ainsi, dans la dernière affaire, le préfet a affirmé que c'était la barque qui avait foncé sur l'intercepteur ! Un seul coup d'œil à ces embarcations précaires face aux navires modernes de la police permet de comprendre que

c'est un mensonge éhonté. Quand elle ne laisse pas les affaires sans suite, la justice ne s'en prend qu'aux passeurs. Elle parvient à innocenter la police, même quand un homme a perdu ses deux jambes, déchiquetées par les hélices de l'intercepteur alors qu'il venait de tomber à l'eau après un abordage violent.

Tout l'appareil d'État mène à bien et défend cette politique barbare, qui s'en prend aux plus pauvres dont le seul tort est de vouloir échapper à la misère et aux guerres qui ravagent la région. Elle sert aussi à diviser la population laborieuse de l'île entre les Français et les étrangers. Pour maintenir son pré carré dans cette zone stratégique de l'océan Indien, la République française est prête à tout. Comme le dit un de ses sbires : « Nécessité fait loi ». Alors la nécessité est bien d'en finir avec cet ordre révoltant.

Tania Lemel



Traversée entre les Comores et Mayotte.

Moyen-Orient : terrorisme israélien

Une semaine après les bombardements israéliens, le 9 septembre, qui ont visé des chefs du Hamas installés au Qatar, les dirigeants des États membres de la Ligue arabe, ainsi que ceux de la Turquie et de l'Iran, se sont réunis en urgence à Doha, capitale du Qatar, pour « sanctionner Israël ».

Si leur communiqué final avait des mots durs pour dénoncer cette « attaque brutale et lâche [qui] menace les perspectives de paix et de cohabitation dans la région », ces dirigeants ont surtout étalé leur désarroi devant une armée israélienne qui peut frapper où et quand elle veut. Les riches monarchies du Golfe arabo-persique en particulier ont établi depuis longtemps des accords de défense avec les États-Unis. Le Qatar abrite même leur plus grande base militaire du Moyen-Orient et ses 10 000 soldats et le siège du commandement pour cette région. Les États-Unis n'en ont pas moins laissé l'aviation israélienne bombardier Doha. Pire, au moment où se tenait le sommet de Doha, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, réaffirmait à Netanyahu son total accord

avec la stratégie de l'État israélien à Gaza, y compris sa destruction intégrale, sans prononcer un mot de critique contre le raid sur le Qatar.

Plusieurs États arabes, en particulier Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Maroc, avaient signé en 2020, sous l'égide de Trump, les accords dits d'Abraham, normalisant leurs relations économiques et politiques avec Israël. L'Arabie saoudite, autre alliée historique des États-Unis dans la région, s'apprêtait à signer ces accords à la veille de l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023. L'Égypte, dirigée par le général al-Sissi, a signé des accords économiques avec Israël, y compris encore l'été dernier, pour exploiter en commun un gisement gazier en Méditerranée.

Tous ces dirigeants ne se préoccupent pas plus du sort des Palestiniens que de



Gaza le 16 septembre après les bombardements.

celui de tous les travailleurs arabes ou musulmans qu'ils exploitent dans leurs pays. Ils voudraient pouvoir faire des affaires sans entrave avec Israël, comme ils en font avec les États-Unis, avec la Chine et bien d'autres pays. Mais ils doivent tenir compte, parce qu'ils en redoutent les conséquences, de la haine de plus en plus profonde que suscite, parmi leur propre population, la barbarie israélienne à Gaza et en Cisjordanie. De ce point de vue, l'arrogance

de l'armée israélienne, qui s'arroge désormais le droit de bombardier n'importe quel pays du Moyen-Orient, du Liban au Yémen en passant par la Syrie et l'Iran et même dans un pays allié des États-Unis comme le Qatar, met de plus en plus ces dirigeants en porte-à-faux. Visiblement les dirigeants israéliens n'en ont cure.

Sous leur direction, l'État d'Israël se comporte comme une puissance coloniale voulant dominer militairement

toute la région. Il signifie à ceux qui voudraient être ses partenaires, accords d'Abraham ou pas, que ce sera à ses conditions et en subissant ses menaces, des conditions qui seront aussi celles de Trump. Les protestations des dirigeants réunis à Doha, dont l'unité est bien superficielle, ne suffiront pas à émouvoir un dirigeant des États-Unis qui estime, quoi qu'il arrive, qu'il faut d'abord montrer sa force.

Xavier Lachau

Gaza : fuir sous les bombes

Après une nuit de bombardements, l'armée israélienne a lancé le 16 septembre à l'aube ce que l'état-major qualifie d'« offensive cruciale » sur la ville de Gaza. Netanyahu peut s'appuyer sur le « soutien indéfectible » du gouvernement américain, exprimé la veille lors de la visite du secrétaire d'État Rubio.

De grands immeubles du centre-ville ont été réduits en poussière quelques dizaines de minutes après que des SMS ou des tracts largués par avion avant les bombes ont prévenu les habitants de partir... en pleine nuit. « De nombreuses personnes sont emprisonnées sous les débris et on peut entendre leurs cris », a témoigné un voisin. En fait, le message du gouvernement israélien aux 650 000 habitants de la ville est clair. Un responsable humanitaire de Gaza le résume ainsi : « Vous n'avez plus de foyer, plus de sécurité et Gaza n'est plus viable. Des maisons, des rues, des écoles, des quartiers, des souvenirs sont détruits... » Et ce responsable ajoute : « En détruisant ce tissu, ajoutez-il, il s'agit de rendre la vie à

Gaza impossible. Il s'agit de mettre en place les conditions physiques et psychologiques qui vont faire accepter à la population de partir vers le sud et ensuite vers une destination inconnue ».

La guerre de Netanyahu a déjà tué 65 000 Palestiniens, et détruit la vie de familles entières. Le prétexte de la libération des otages israéliens n'est même plus évoqué, tant il est devenu évident que c'est l'existence même d'une population palestinienne dans les territoires occupés qui est devenue la cible obsessionnelle du gouvernement d'extrême droite. Outre les manifestations hebdomadaires réclamant la fin de la guerre, plusieurs familles d'otages ont eu beau se rassembler, pour protester devant la maison

de Netanyahu à Jérusalem, rien n'a dissuadé ce dernier de lancer sur le centre-ville de Gaza son offensive terrestre meurtrière, forte de 20 000 à 40 000 soldats.

Dans la seule journée du 15 septembre, la mort de 49 Gazaouis a précédé la publication d'une enquête de l'ONU. Comme la plupart des dirigeants des grandes puissances européennes, la commission d'enquête conclut qu'Israël commet un génocide dans la bande de Gaza, et que les plus hauts responsables, Premier ministre et président en tête, l'ont sciemment encouragé. Quelle suite donnent à cela les États européens ? L'Union européenne envisage peut-être de décider des sanctions commerciales contre Israël, mais la suspension des livraisons d'armement ou de composants pour ces armements n'est même pas évoquée pour le moment ! En tout cas, cela n'a évidemment rien de comparable aux 18 séries de sanctions adoptées contre la Russie pour sa

guerre en Ukraine entre son début en 2022 et le mois de juillet 2025.

Pour maintenir la position dominante de l'État d'Israël, gendarme confirmé de l'impérialisme au Moyen Orient, les dirigeants des grandes

puissances sacrifient froidement la population palestinienne, en même temps que la population israélienne est engagée par son gouvernement dans une guerre d'extermination.

Viviane Lafont

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 250 (septembre-octobre 2025)

- Derrière la crise politique, la guerre sociale
- La CGT et la marche à la guerre
- Argentine : après deux ans de gouvernement Milei
- Bangladesh : un an après la « révolution de Juillet », les combats décisifs restent à venir
- Cameroun : la sale guerre coloniale de la France
- Léon Trotsky : Les Questions du mode de vie

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



États-Unis : le meurtre de Kirk et le délire de Trump

Aux États-Unis, l'assassinat de Charlie Kirk, tué le 10 septembre devant son public, a déclenché une campagne de haine au sein de la galaxie trumpiste.

Ce militant d'extrême droite n'était pas seulement un défenseur du capitalisme, mais aussi un dévot hystérique, et un extrémiste en matière de misogynie et de suprémacisme, réclamant que l'Amérique soit réservée aux Blancs.

On comprend que les campagnes provocatrices de Charlie Kirk aient pu susciter

des envies de meurtre, même si évidemment de tels gestes individuels ne sont pas une solution. Quoi qu'il en soit, peu importe à l'extrême droite au pouvoir à Washington que le tireur soit issu d'une famille conservatrice mormone et qu'il n'ait eu aucun lien avec des militants de gauche, c'est pour elle l'occasion d'accuser « la gauche »

de terrorisme et de menacer ses adversaires électoraux démocrates et tous ceux qui contestent sa politique. Des salariés ont déjà perdu leur emploi pour avoir exprimé leur hostilité aux idées de Kirk, élevé à présent au rang de martyr.

Cette campagne d'intimidation des opposants s'ajoute à celle visant à terroriser les travailleurs immigrés. Au cours de l'été, Trump a envoyé la garde nationale et la police de l'immigration (ICE) sillonner les quartiers noirs ou cibler la population venue d'Amérique latine. Au delà de la campagne contre l'immigration, il s'agit d'habituer les habitants de Los Angeles, de la capitale Washington et à présent de Chicago à la présence de militaires en armes, qui n'hésitent pas à les intimider et les provoquer.

Au hasard des rues où elle patrouille, ou sur dénonciation, l'ICE a arrêté des pompiers en train de lutter contre

un feu, des promeneurs avec leur chien, des employés tondant des pelouses, des lycéens, etc. Avant même que ceux-là aient pu prévenir leurs proches, contester leur arrestation, prouver qu'ils ont des papiers ou même qu'ils sont citoyens américains, certains sont envoyés en détention dans un autre État, voire déportés séance tenante hors du pays.

L'ICE recrute des « Américains patriotes qui veulent aider à chasser des États-Unis les meurtriers, les gangs, les pédophiles et les terroristes », selon le site du ministère de l'Intérieur. Près de Chicago, où Trump prétend s'en prendre aux « pires des pires des criminels étrangers », les agents de l'ICE ont récemment tué un homme de 38 ans qui venait de déposer ses enfants à l'école et n'avait pas obtenu le contrôle. C'était un cuisinier mexicain, vivant et travaillant aux États-Unis depuis quinze ans, qui

n'avait à son actif en fait de crimes, que quelques contraventions automobiles...

Il serait vain d'espérer des institutions judiciaires une protection contre cette campagne de terreur. La Cour suprême vient d'autoriser les patrouilles d'agents masqués et armés de l'ICE à arrêter les individus suspectés d'être étrangers. Comment les reconnaître ? Les suspects, selon un des juges, sont « toute personne qui travaille ou semble travailler dans le bâtiment, l'agriculture, l'entretien des espaces verts ou le lavage des voitures ». Les travailleurs, en particulier ceux qui ont de faibles salaires, sont les cibles désignées de la hargne policière sous Trump. Mais l'assassinat de Charlie Kirk est maintenant l'occasion pour lui et ses amis de menacer tous ceux qu'ils considèrent comme des ennemis politiques.

Lucien Déroit



Des travailleurs coréens arrêtés par l'ICE.

Grande-Bretagne : un succès de l'extrême droite

Samedi 13 septembre, plus de 100 000 personnes ont manifesté au centre de Londres à l'appel de l'agitateur xénophobe Tommy Robinson. C'est un succès inquiétant.

Derrière ce rassemblement au nom de la « liberté d'expression » et de « l'unité du royaume » (Unite the Kingdom), dont l'ampleur a dépassé les pronostics, l'extrême droite était à l'initiative, avec pour thème de ralliement le rejet de l'immigration. Des groupuscules aux références fascistes et nazies étaient visibles au milieu d'une marée de drapeaux britanniques (l'Union Jack) et anglais (la croix de Saint-George), qui a envahi les avenues autour des bâtiments parlementaires et gouvernementaux.

Sur écran géant, le ton a été donné par des orateurs unis dans la haine des étrangers et le respect de l'ordre capitaliste, parmi lesquels – outre Robinson – le milliardaire Elon Musk, un représentant des nationalistes allemands de l'AfD et Éric Zemmour. Les uns après les autres, ils ont vomi leurs délires sur le « grand remplacement » des Blancs par les Noirs, appelé aux croisades pour sauver la « civilisation », et salué la mémoire de feu Charlie Kirk.

Si une vingtaine de policiers ont été blessés lors d'affrontements avec les plus excités des manifestants, seules 24 arrestations ont eu lieu, un chiffre à comparer aux 900 arrestations de manifestants pro-Palestine le samedi précédent. Le Premier ministre travailliste, Keir Starmer, a eu beau condamner en paroles ceux qui alimentent « la violence, la peur et la division », son gouvernement use donc de la répression avec une indulgence variable.

Pour tous ceux qui, à l'extrême droite, cherchent à canaliser le ressentiment face à la crise sociale, cette manifestation est une victoire d'étape dans une campagne prolongée – même si le démagogue Nigel Farage, qui veut afficher sa respectabilité, n'y a pas participé. Déjà à l'été 2024, en instrumentalisant le meurtre de trois fillettes, Robinson et Farage avaient contribué à des émeutes dans une trentaine de villes. Cet été, les mêmes ont attisé la haine en appelant à des rassemblements devant des hôtels



Londres, le 13 septembre.

hébergeant des migrants, sous le prétexte de protéger les adolescentes britanniques. Aujourd'hui confortés, ils aggravent les menaces visant les travailleurs perçus comme immigrés.

En fait, cette poussée xénophobe vient de plus loin. Après la crise de 2008, les politiciens de tous bords ont fait diversion en mettant le délitement de la société au compte de l'UE et surtout des immigrés, à coups d'arguments fétides qui ont explosé

dans la campagne pour le Brexit en 2016. Depuis, la propagande antimigrants n'a jamais cessé du côté du Parti conservateur, et le Parti travailliste – tout aussi soucieux de faire que la colère populaire ne vise pas les capitalistes – n'a pas été en reste. Ainsi, depuis son accès au pouvoir en juillet 2024, Starmer n'a cessé de durcir son discours et ses actions contre les demandeurs d'asile.

Le 13 septembre, la contre-manifestation des

antiracistes n'a pas regroupé plus de 5 000 personnes et l'appel de Robinson a visiblement attiré des hommes et des femmes de milieu populaire, dont le mécontentement face aux difficultés quotidiennes et le dégoût vis-à-vis des partis de gouvernement trouve dans le refus des migrants une forme d'exutoire. « Ils aboient au pied du mauvais arbre », dit une expression anglaise.

Thierry Hervé

Russie-Ukraine : l'escalade guerrière continue

Une vingtaine de drones russes ont survolé la Pologne dans la nuit du 10 septembre. Un autre est entré dans l'espace aérien de la Roumanie quelques jours plus tard.

Ces incursions ont donné l'occasion aux dirigeants de l'Union européenne et de l'OTAN, dont la Pologne et la Roumanie sont membres, d'adopter une nouvelle fois une posture guerrière.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le territoire polonais a déjà été touché à plusieurs reprises. En novembre 2022, deux personnes avaient été tuées dans une localité à la frontière. Après qu'un tir russe a été mis en accusation, un missile de la défense antiaérienne ukrainienne a été mis en cause. Cette fois, il n'est pas exclu que les

appareils russes n'aient pas été déviés de leur trajectoire par les brouillages électroniques, des erreurs de navigation, ou par le vent. Dans la nuit du 10 septembre, l'armée russe menait une opération de bombardement d'envergure dans l'ouest de l'Ukraine comme elle en mène depuis des mois. Les drones passés du côté polonais n'étaient pas armés et, en dehors de quatre d'entre eux qui ont été abattus, les autres se sont écrasés dans des champs, à court de carburant.

Quoi qu'il en soit, un mois après la rencontre

entre Trump et Poutine en Alaska, la population ukrainienne continue à subir des campagnes de bombardements intenses et, sur le front, soldats ukrainiens et russes continuent d'être fauchés par milliers. L'épisode des drones russes en Pologne, que l'intrusion soit accidentelle ou délibérée, a été utilisé pour annoncer une escalade supplémentaire dans l'engagement militaire des pays européens et de l'OTAN. Macron a ainsi envoyé dès le 11 septembre trois avions Rafale pour aider à intervenir à la frontière polonaise. Après la France, le Danemark et l'Allemagne, le Royaume-Uni a annoncé à son tour l'envoi d'avions de combat. Et l'OTAN a annoncé renforcer

ses dispositifs d'alerte sur tout son flanc est.

La création d'une zone d'exclusion aérienne à l'ouest de l'Ukraine est envisagée qui viserait les projectiles russes à partir des pays frontaliers et entraînerait un peu plus directement les armées occidentales dans la guerre. Cette agitation belliqueuse est en partie du bluff. Les seuls qui ont les cartes en mains en Ukraine et qui sont en mesure de décider d'un engagement militaire occidental accru sont les dirigeants américains. Et pour le moment, Trump n'a pas l'air de faire ce choix, comme en témoigne sa rencontre avec Poutine en août en Alaska.

L'épisode des drones est toutefois pain bénit pour les



dirigeants comme Macron, toujours prompts à jouer les chefs de guerre pour se mettre en valeur. Et cela leur donne aussi une occasion d'habituer leur opinion publique à vivre de plus en plus au rythme des bruits de bottes.

Boris Savin

La conscription et ce qu'elle révèle

La Rada (Chambre des députés ukrainienne) vient d'adopter le projet de loi aggravant les peines que les tribunaux militaires peuvent infliger aux soldats accusés de désertion ou d'absence non autorisée. Ils risquent désormais cinq à dix ans de prison.

Un média ukrainien indépendant, Strana, a demandé à des militaires ce qu'ils en pensaient. Sans surprise, les soldats et sous-officiers appelés sont hostiles à cette loi. Si, parmi les officiers, beaucoup soutiennent ces mesures, les mêmes font souvent remarquer que cela va pousser les « absents à l'appel » du matin à désertir pour de bon. En effet, depuis un an, s'ils revenaient et si c'était leur premier manquement en ce domaine, ils n'encourraient pas de sanction pénale. Maintenant, ce sera un « billet aller simple » : quel absent à l'appel voudra revenir sachant qu'il sera emprisonné ou qu'il se verra contraint de se cacher durant des années ou de chercher à s'enfuir à l'étranger ?

Ainsi font, de plus en plus nombreux, des jeunes hommes de 18 à 22 ans depuis que le gouvernement, voulant les amadouer, les a de nouveau autorisés à franchir la frontière. Le constat en a été dressé à la télévision par le président de la KPU (Confédération des entrepreneurs d'Ukraine). Il

s'y est dit inquiet de voir, en cette rentrée universitaire, nombre d'étudiants poser une « année sabbatique » ou ne s'inscrire qu'en télé-enseignement pour pouvoir partir à l'étranger ou pour s'y préparer.

Les jeunes concernés disent ne pas croire le pouvoir quand il assure qu'il n'avancera pas l'âge de l'appel, alors que l'OTAN pousse en ce sens. Des médias relèvent aussi que la principale raison avancée par ceux qui restent dans le pays et leur manque d'argent pour partir et surtout pour vivre à l'étranger.

Ce sont fondamentalement ces mêmes causes matérielles et sociales qui font qu'en Ukraine, comme en Russie d'ailleurs, les membres des classes populaires sont sur-représentés parmi la troupe. Et ils le sont donc aussi parmi ceux qui laissent leur santé et souvent leur vie dans cette guerre pour défendre un système socialement injuste que les privilégiés et leurs rejetons préfèrent défendre de loin et avec la peau des autres.

Pierre Laffitte

Intelligence artificielle : bulle à la Bourse

En voyant sa fortune grossir de 100 milliards de dollars mercredi 10 septembre, une somme qu'un travailleur au smic aurait mis 6 millions d'années à gagner, Larry Ellison, ex-PDG et actionnaire majoritaire d'Oracle, est devenu l'homme le plus riche du monde.

À l'ouverture de Wall Street, Oracle, une entreprise qui produit des logiciels et gère des parcs de serveurs loués à des entreprises nécessitant de grosses capacités de calcul, détenue à 40 % par Larry Ellison, a vu son cours de bourse monter de 30 %.

Cela fait suite à l'annonce d'une série de contrats avec des entreprises du secteur de l'IA, notamment un marché de 300 milliards d'euros conclu avec OpenAI (ChatGPT). « Nous sommes sous le choc », a déclaré un analyste financier de la Deutsche Bank, époustoufflé par les sommes en jeu.

La valeur boursière d'Oracle a doublé depuis le début de l'année : elle atteint désormais 1 000 milliards de dollars. Après OpenAI et le lancement de ChatGPT, puis Nvidia et ses puces électroniques, le secteur des serveurs informatiques est donc entraîné par la vague spéculative déchaînée dans le sillage de l'intelligence artificielle.

Selon le *Wall Street Journal*, la mise en œuvre du contrat annoncé entre Oracle et OpenAI nécessiterait une

puissance énergétique de 4,5 gigawatts, l'énergie nécessaire à l'alimentation de quatre millions de foyers... et les experts financiers reconnaissent qu'ils sont incapables de savoir si Oracle sera en mesure de mettre à disposition en temps utile de telles infrastructures, qui requièrent des machines et une production énergétique bien réelles.

OpenAI sera-t-elle même en mesure de payer les sommes annoncées ? Au fond, personne n'en sait rien non plus, pas même son PDG Sam Altman. Il aurait en effet déclaré que son

entreprise – qui n'a jamais dégagé le moindre bénéfice – continuerait à être déficitaire jusqu'en 2029, estimant les pertes cumulées d'ici là à une cinquantaine de milliards de dollars.

Des masses gigantesques de capitaux sont néanmoins détournées vers tout ce qui est de près ou de loin lié à l'IA, sans égard pour les besoins vitaux de la population mondiale ni pour la catastrophe sociale qui se déclencherait lorsque le moindre aléa déstabiliserait ce château de cartes boursier.

Car bien des experts financiers l'admettent, même fascinés par les immenses possibilités de gains spéculatifs qui se déploient sous leurs yeux : tous les signaux caractéristiques d'une bulle boursière sont là.

Sacha Kami



Arrêts maladie et congés : le patronat ne lâche rien

Mercredi 10 septembre, la Cour de cassation a confirmé que si un salarié tombe malade pendant ses congés payés et qu'il notifie à l'employeur son arrêt maladie dans les délais, il a le droit de reporter ses congés.

Cet arrêt de la Cour ne fait qu'imposer au patronat français de se mettre en conformité avec une directive européenne de 2003, qui affirme que « l'objectif du congé payé est de permettre aux salariés non seulement de se reposer, mais aussi de profiter d'une période de détente et de loisirs », tandis que le congé maladie a pour but « de se rétablir d'un problème de santé ». Conclusion : « puisque la maladie

l'empêche de se reposer, le salarié placé en arrêt pendant ses congés payés a droit à ce qu'ils soient reportés. »

Il n'y a là rien de plus clair, mais, depuis 2003, tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, se sont évertués à ignorer cette directive. Le patronat aura ainsi gagné 22 ans aux dépens des salariés, mais la question qui se pose maintenant est celle des arriérés. Le patronat, qui est en

campagne contre la décision de la Cour, sait qu'il aura l'oreille du gouvernement. Au nom de cette même directive de 2003, celui-ci avait dû transcrire dans la loi du 24 avril 2024 le fait que les congés payés soient crédités y compris quand les salariés sont malades. Mais, au lieu d'imposer aux entreprises de prendre en compte systématiquement les arrêts maladie passés, le gouvernement a imposé aux salariés de faire la demande avant la date limite du 24 avril 2026 pour leurs arrêts maladie passés.

Dans sa campagne, le patronat est prêt à tous les mensonges et toutes les



insultes. Le Medef fustige cette décision qui enverrait un signal « très négatif à l'heure où notre pays, confronté à la concurrence d'un monde ouvert, a besoin de travailler plus, et où l'on cherche à lutter contre les arrêts de travail abusifs ». Pour la CPME, le patronat des petites et moyennes entreprises, « il est parfaitement injuste qu'un salarié absent pendant une longue période bénéficie d'autant de congés qu'un salarié présent à son poste ». Le sens patronal de la justice, c'est que les travailleurs restent enchaînés à leur poste de travail le plus longtemps possible.

Le ministre de l'Industrie quant à lui s'est engagé

à aider le patronat à limiter l'impact de la décision de la Cour de cassation. Il parle de « plafonner » la mesure ou de compenser celle-ci par de nouvelles exonérations de cotisations patronales.

Qu'il s'agisse du projet d'augmenter le nombre de jours de carence annoncé par Bayrou pour faire pression contre les arrêts maladie, ou de la menace contre les jours fériés, le patronat est à l'offensive pour que les salariés travaillent plus longtemps. Évidemment, c'est le moyen de tirer de leur travail encore plus de profit. Pour les salariés, la réduction du temps de travail reste un combat permanent.

Serge Benham

Presse : au casino des médias

Selon plusieurs journaux, le groupe Bolloré serait en négociation avec celui de Bernard Arnault, LVMH, pour lui racheter le quotidien *Le Parisien*.

Déjà propriétaire de Cnews, Canal +, le *Journal du dimanche*, le *JDNews*, Europe 1, *Paris Match* et du groupe Prisma (*Femme actuelle*, *Voici*, *Télé-Loisirs*, *Capital* et de nombreux autres journaux), Bolloré chercherait à étendre encore son empire de presse. En réaction à ces rumeurs, que LVMH n'a pas encore confirmées, les journalistes du *Parisien* ont écrit le 9 septembre une lettre ouverte à Bernard Arnault pour lui demander de renoncer à ce projet. « Vendre cet héritage éditorial

au groupe Bolloré reviendrait à livrer à une idéologie militante d'extrême droite un des grands quotidiens du pays », écrivent-ils. Et en effet Cnews, Europe 1 et le *Journal du dimanche* servent de caisse de résonance à Bolloré pour déverser ses idées réactionnaires et anti-immigrés, et il utiliserait sûrement de la même façon un grand quotidien national s'il en devenait propriétaire.

Les journalistes du *Parisien* ont donc bien des raisons de craindre l'opération en cours. Quant à défendre leurs

emplois et la liberté de la presse, ils ne peuvent se fier à Bernard Arnault, qui a lancé il y a plusieurs mois un plan d'économies contre les salariés du journal. Arnault, qui possède lui aussi plusieurs journaux, dont le très pro-patronal quotidien *Les Échos*, ne se prive pas d'intervenir pour s'assurer que son entreprise y est bien traitée : des journalistes du *Parisien* l'ont plusieurs fois accusé d'avoir fait pression pour faire modifier des articles concernant le groupe LVMH.

Qu'ils favorisent ouvertement des idées d'extrême droite, comme Bolloré, ou qu'ils s'assurent prioritairement de la diffusion d'idées propatronales, comme Arnault, tous les capitalistes qui investissent dans les médias en attendent un retour sur investissement non seulement financier, mais aussi politique. Ces deux milliardaires ne sont pas les seuls : le vendredi 12 septembre, un troisième milliardaire, Rodolphe Saadé, patron de CMA CGM et déjà propriétaire de BFM, RMC et *La Provence*, a annoncé avoir racheté le média vidéo en ligne Brut, réputé s'adresser à la jeunesse.

Pour eux tous, la liberté de la presse est avant tout la liberté des capitalistes de posséder la presse, et la liberté d'opinion est leur liberté de modeler l'opinion des autres. Pour eux, l'emploi d'un journaliste ne vaut pas plus que l'emploi de n'importe quel travailleur.

Claire Dunois

Éducation nationale : pas de mi-temps pour les mensonges

« Le nombre de mi-temps thérapeutiques dans l'Éducation nationale a explosé depuis que les médecins généralistes – en lieu et place du médecin-conseil avant 2021 – sont autorisés à prescrire, comme c'est le cas dans l'ensemble de la fonction publique », peut-on lire dans le journal *Les Échos* du 12 septembre.

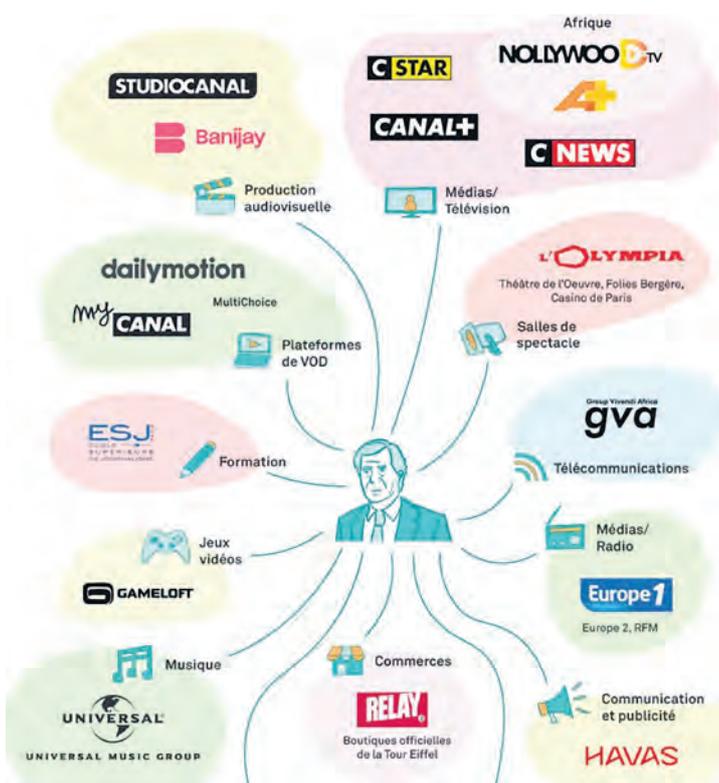
Les médecins généralistes sont ainsi accusés de complaisance, ce qui n'est pas une surprise venant d'un journal patronal, mais, surtout, celui-ci prétend que cette augmentation du nombre de mi-temps aggraverait le problème du non-remplacement des professeurs.

Il y aurait eu en deux ans 46 % d'augmentation des mi-temps thérapeutiques dans les collèges

et lycées et 44 % dans les écoles. Mais, d'après le ministère de l'Éducation nationale, sont concernés 4 185 professeurs de collège et de lycée et 3 783 professeurs des écoles pour l'année scolaire 2024-2025. Ainsi, le fait que quelque 8 000 professeurs soient en mi-temps thérapeutique, sur les 800 000 que compte l'Éducation nationale, devrait expliquer à lui seul les problèmes de non-remplacement des enseignants ! On pourrait en rire si cela ne préfigurait pas une pression de l'Éducation nationale contre celles et ceux dont l'état de santé ne permet pas d'assurer un temps complet.

Aline Retesse

CAPTURE D'ÉCRAN OBSERVATOIRE DES MÉDIAS



La galaxie Bolloré dans les médias.



Le 10 septembre

Martinique : "la vie est trop chère!"

En Martinique, à l'occasion du mouvement « Bloquons tout le 10 septembre », cinq à six cents personnes se sont mobilisées. Certains secteurs s'étaient organisés pour manifester leur mécontentement face aux attaques anti-ouvrières prévues dans les plans du gouvernement Bayrou.

Ainsi, des militants de FO avaient décidé de bloquer les entrées du CHUM (centre hospitalier universitaire de Martinique) pour dénoncer le délabrement de cet établissement. Un premier groupe de militants, avec notamment des travailleurs territoriaux, s'est retrouvé dès 8 heures aux abords de la Maison des syndicats à Fort-de-France. Il était rejoint un

peu plus tard par ceux de la santé, qui arrivaient de l'autoroute en opération « molokoy » (escargot). Les membres du RPPRAC (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens) avaient annoncé qu'ils se joignaient aux manifestations. Maintenant constitués officiellement en parti, ils sont ceux qui, depuis une année, ont lancé le mouvement contre la vie chère avec leur leader populaire Rodrigue Petitot.

Des prises de parole ont

eu lieu le long du parcours, avant que les manifestants se retrouvent devant la préfecture. Les slogans dénonçaient tour à tour la diminution des jours fériés, les jours de carence, la dégradation des services publics, et notamment des hôpitaux, la dette qui profite aux grosses entreprises, mais aussi la corruption des élus. Les slogans contre la vie chère, tels « la vi-a two chè » (la vie est trop chère) ou le slogan du RPPRAC : « APY » en abrégé, cela signifie « Ayen Pou Yo » (rien pour eux) étaient

également scandés. Plusieurs centrales syndicales dont la CDMT, la CGTM avaient déposé un préavis de grève pour ce 10 septembre et de même pour le jeudi 18 septembre. Nos camarades de Combat ouvrier étaient aussi présents, distribuant un tract bien accueilli.

Les manifestants, qui se sont séparés vers midi, se promettaient d'être plus nombreux et d'entraîner plus de collègues des entreprises lors du rendez-vous du 18 septembre.

Marianne Tibus



Le 10 septembre, à l'île de La Réunion.

Limoges : un succès

À Limoges, près de 3 000 manifestants, partis de la place de La République à 11 heures, ont marché jusqu'à la bretelle de l'autoroute A20 où d'importantes forces de police les ont bloqués. Après quelques largages de lacrymogènes, des centaines d'entre eux, toujours présents, ont continué au centre-ville où des prises de parole se sont succédé.

Le cortège était jeune, grâce à la présence fournie de lycéens et étudiants, mais aussi à celle de jeunes travailleurs, privés d'emplois, en formation, etc. Les cibles principales des slogans et des pancartes étaient Macron, Lecornu, Retailleau et les ultrariches.

Malgré les pressions de l'union départementale CGT de la Haute-Vienne ayant appelé à une assemblée de militants et syndiqués dans ses locaux à la même heure, des groupes de militants des principales entreprises de Limoges, fiefs de la

CGT comme Legrand, Madrange, les territoriaux, l'hôpital Esquirol, les postiers, étaient là et ne cachaient pas leur colère contre l'UD. À la colère contre le gouvernement s'ajoutait la joie de se retrouver nombreux.

Correspondant LO

Compiègne : "les salaires, ça ne va pas"

À Compiègne, ville de l'Oise de 40 000 habitants, 1 500 personnes se sont retrouvées, dont une majorité de travailleurs des usines de la région, Colgate, Chanel, Saint-Gobain, la base logistique de Canly, qui doit fermer, Unilever, mais aussi des étudiants de l'Université technologique et des enseignants.

Pour certains, c'était la première manifestation, comme ces jeunes travaillant en logistique qui manifestaient car « les salaires, ça ne va pas ». Bien des discussions avaient lieu sur la situation et quoi

faire : « comment faire reculer le gouvernement », « la dette ce n'est pas à nous de la payer », « les aides aux entreprises ce n'est pas normal », « pourquoi tout cet argent pour le budget militaire », « ce qu'il faut, c'est virer Macron ».

Des travailleurs s'étaient mis en grève sans qu'il y ait eu nécessairement un appel syndical puisque les fédérations avaient choisi d'appeler au 18 sans demander leur avis. Mais, comme le disait un intérimaire d'une usine de la ville : « Il faut continuer ».

Correspondant LO

Tours : matraque pour les lycéens

Le 10 septembre, des lycéens de Paul-Louis-Courrier à Tours ont participé au mouvement « Bloquons tout » en commençant par leur établissement, avant de rejoindre rapidement la manifestation.

Le lendemain, ils ont décidé de poursuivre leur action en organisant un blocus filtrant devant leur lycée. Ils étaient plusieurs dizaines à l'entrée principale, sur fond de chansons et de slogans. Pendant ce temps, une seconde entrée permettait à ceux qui le souhaitent de rentrer dans l'établissement. Mais c'était déjà trop pour le proviseur : il a fait appeler la police qui

est venue rapidement pour mettre fin au blocage, en frappant des jeunes y compris à terre et en faisant usage de gaz lacrymogène.

Filmées et diffusées sur les réseaux sociaux, les violences policières ont causé une vive émotion et plusieurs rassemblements de soutien ont eu lieu dès le jeudi 11.

Une fois de plus, c'est à coups de matraque que l'État et sa police veulent enseigner à la jeunesse qu'elle doit accepter un ordre social injuste. Mais loin de doucher l'enthousiasme des jeunes, ils leur donnent au contraire bien des raisons de se révolter.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière

Flop!

Parmi les tentatives de nos chefs pour contrer la grève et contourner les blocus, il y a eu celle de nous demander de venir emboucher à 3 h 30 pour l'équipe du matin... sans succès!

Et pourquoi pas nous demander de dormir à l'usine, tant qu'ils y sont?

Airbus Atlantic-Nantes

Contenus de se retrouver

Parmi les actions proposées le 10, il y avait le barrage filtrant avec tractage aux deux ronds-points menant à l'aéroport.

On s'est retrouvé entre collègues de différentes entreprises : travailleurs d'Airbus, Satys, Idea, Loiretech, aéroport... On s'est bien rendu compte que l'on avait les mêmes problèmes de travailleurs. Sur la zone industrielle nous représentons une force et nous avons les mêmes intérêts à défendre face à nos patrons.

Airbus Atlantic-Nantes

Se faire entendre

Un groupe de travailleurs en grève s'est réuni en bout de chaîne au montage, avec une liste de revendications, notamment 400 euros net d'augmentation des salaires. La direction a aussitôt accouru en nous disant que nous bloquions.

Le vrai bloqueur, c'est la direction : elle bloque nos salaires, l'embauche, l'amélioration des conditions de travail et les DA.

Renault Sovab-Batilly

Ils n'ont pas dormi tranquilles

Aux ronds-points de l'usine, il y avait des policiers, les renseignements généraux, un huissier et des membres de la direction. Quelles sont leurs revendications?

Renault Sovab-Batilly

N'achetez pas un Master produit un jour de grève!

Mercredi dernier, pour remplacer les grévistes et produire coûte que coûte, la direction a obligé beaucoup de monde à tenter de prendre un poste sur chaîne. Chefs d'atelier ou de département et d'autres ont essayé.

Le parc retouche a sans doute explosé!

Renault Sovab-Batilly

Voitures thermiques : l'UE au service des constructeurs automobiles



En 2022, disant vouloir lutter contre la pollution, le Parlement européen avait promis la fin des voitures à moteur thermique pour 2035 sur son territoire. Trois ans plus tard, sous la forte pression des trusts du secteur, la présidente de la Commission européenne est revenue en arrière sur ces annonces.

Le 12 septembre en effet, une réunion a regroupé les patrons des trusts automobiles européens, ainsi que des équipementiers d'un côté et les responsables de la Commission européenne de l'autre ; même si pour faire bonne figure il y avait aussi des syndicats et même l'ONG Transport & Environnement. Sans surprise, ces derniers n'ont pas donné le ton. En revanche, le président de l'ACEA (l'association des constructeurs européens d'automobiles), Ola Källenius, par ailleurs PDG de Mercedes, a su imposer le point de vue de ce secteur capitaliste en évoquant pas moins que « la menace de l'effondrement du secteur » si

l'interdiction des ventes des voitures thermiques neuves était maintenue en 2035.

Selon l'ACEA « La Commission aurait reconnu que des adaptations étaient nécessaires pour les voitures particulières, les véhicules utilitaires et les poids lourds, même si l'électrification reste la priorité. » Ursula von der Leyen a accepté de provoquer plus vite que prévu la réunion censée faire un point d'étape en vue de l'interdiction prévue en 2035. C'est déjà céder aux desiderata des constructeurs automobiles, qui veulent continuer à produire des voitures thermiques dont la rentabilité est meilleure que celle des voitures électriques.

Ils accusent la faiblesse des ventes de voitures électriques... tout en ayant gardé des prix très élevés pour ces voitures qui les rendent inaccessibles à toute une fraction de la population.

Les dirigeants des groupes européens réclament aussi plus de flexibilité. Ils voudraient que les voitures hybrides rechargeables soient exemptées de l'interdiction de vente en 2035. Ils voudraient aussi qu'après cette date, des voitures comportant un petit moteur à essence ou diesel pour recharger la batterie soient considérées comme des voitures électriques et autorisées à la vente.

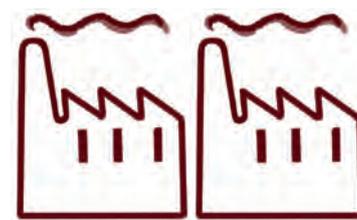
Mais ce n'est pas tout. Le PDG de BMW réclame la liberté sur les moyens de parvenir à « la neutralité carbone », ce qui serait la liberté de mentir, de truquer les tests, de cacher les anomalies comme elles ont toujours su le faire, que ce soit pour les airbags Takata ou lors du « dieselgate ».

Les trusts français, eux, veulent des « assouplissements », et surtout une « aide » immédiate pour les petites voitures actuelles qui sont considérées comme non polluantes. Il s'agit de ne rater aucune occasion pour réclamer des cadeaux. L'argument clé des trusts est d'ailleurs la nécessité de favoriser l'industrie en

Europe. Tous réclament que la Commission planche sur des « incitations » afin de privilégier les équipementiers européens, autrement dit des cadeaux en plus pour continuer à produire du thermique puisque des cadeaux pour produire de l'électrique, ils en ont déjà. C'est ainsi que le gouvernement Macron a octroyé dernièrement une prime de 1 000 euros pour l'achat d'une voiture électrique, à condition que la batterie soit fabriquée en Europe.

Évidemment dans toutes ces tractations pèse la crainte de la concurrence des entreprises chinoises ou américaines et la guerre commerciale n'est jamais très loin. En revanche, ce qui en est bien absent, c'est l'intérêt général. Déjà, ceux qui ont vu dans la voiture électrique la solution au désastre de la pollution ne se sont pas posés toutes les questions, entre autres sur l'origine des minerais nécessaires pour les batteries, et la façon de les traiter une fois finies, rendant assez illusoire le fait que la voiture électrique soit une réelle avancée écologique. Mais les reculs attendus des institutions européennes montrent qu'il est vain d'attendre des solutions à la crise climatique dans une société dirigée par les capitalistes.

Marion Ajar



Dans les bulletins Lutte ouvrière

C'est un fameux trois-mâts

Ça y est : les mâts du paquebot de luxe *Orient Express Corinthian* sont montés. Il sera exploité par une compagnie possédée en partie par LVMH qui est la propriété de Bernard Arnault, l'homme le plus riche de France.

Grâce à ces mâts, l'opération de construction a bénéficié d'une pluie de subventions qui s'élèvent à des dizaines de millions d'euros.

La devise des riches : quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Chantier naval Saint-Nazaire

Profession : sans scrupule

La direction de Pirenaica (sous-traitant des Chantiers en tuyauterie) a des méthodes très particulières : oubli du paiement des salaires, absence de protection sociale et de mutuelle alors que les prélèvements figurent sur le bulletin de paye, salaires réduits pour cause d'acomptes jamais versés....

Elle pratique aussi le licenciement expéditif en jetant par-dessus bord toutes les règles en la matière : pas d'entretien préalable, pas de lettre d'avertissement, pas de solde de tout compte.

Le sbire de la direction va même jusqu'à menacer physiquement les travailleurs qui osent protester.

Cette entreprise qui est sur le site depuis des années avait déjà été rappelée à l'ordre pour de telles pratiques... apparemment ce n'est pas suffisant pour l'empêcher de sévir.

Chantier naval Saint-Nazaire

SFR : une dette payée par les travailleurs

Un tribunal a refusé, le 11 septembre, la demande des syndicats de suspendre le plan de restructuration financière de SFR, ouvrant ainsi la voie à sa revente par son propriétaires, Patrick Drahi, et à de nouvelles suppressions d'emplois.

Drahi, classé dans les vingt premières fortunes françaises, a quitté sa résidence fiscale suisse, qui ne lui était plus assez favorable, pour Tel-Aviv et Abou Dhabi en disposant des nationalités française, marocaine, israélienne, portugaise, et christophienne, du nom de l'île antillaise de Saint-Christophe, connue comme paradis fiscal.

En 2014, Drahi avait mis la main sur SFR, alors propriété de Vivendi, au prix de 13,5 milliards

d'euros, somme réunie en très grande partie en empruntant sur les marchés financiers.

Cette pratique, tout à fait légale, est connue dans le monde de la finance sous les initiales anglaises LBO ou rachat par endettement. Pour rembourser, Drahi comptait sur les profits obtenus en aggravant les conditions de travail et en licenciant, tandis qu'il continuait à acquérir d'autres sociétés en utilisant la même méthode. C'est ainsi que BFM

TV et RMC sont tombées dans son escarcelle avant d'être revendues il y a un an à l'armateur marseillais Rodolphe Saadé, propriétaire de CMA CGM.

Drahi cherche maintenant à se débarrasser de SFR et il a proposé aux créanciers de l'entreprise, dont le fonds d'investissement Black Rock, de recevoir 45 % du capital en contrepartie d'une réduction de la dette de 24 à 15 milliards d'euros. C'est cette restructuration financière qui a été validée par la Justice.

La vente de SFR pourrait ensuite se réaliser dans des conditions favorables pour Drahi, en tout cas sans qu'il ait à rembourser une

dette colossale dont il est à l'origine, tandis que les travailleurs qui ont fait sa fortune seraient une nouvelle fois sous la menace de licenciements.

Jean Sanday



Autoliv – Chiré-en-Montreuil : fermeture pour cause de profits

L'entreprise Autoliv-Isodelta, située dans la Vienne, fermera ses ateliers fin septembre, liquidant les derniers emplois de production. Après avoir compté jusqu'à 1 300 travailleurs il y a vingt ans, c'est l'épilogue d'une course aux profits incessante, ponctuée de vagues de licenciements.

L'usine poitevine, qui fabrique des volants pour l'industrie automobile, a connu de multiples plans de suppressions d'emplois, des transferts de matériel de fonderie et de productions vers la Roumanie et la Tunisie. La fermeture du site correspond à un plan de 8 000 licenciements planifiés à travers l'Europe. Cette multinationale, qui produit, outre des volants,

des airbags et des ceintures de sécurité, ayant affiché près de deux milliards de dollars de bénéfices pour les seules quatre dernières années. Ses actionnaires se sont grassement rémunérés en dividendes et rachats d'actions. Ainsi, pour l'exercice 2024, ils ont perçu 771 millions de dollars : la totalité des 648 millions bénéfices et e reste puisé dans la trésorerie. Pas moins de

2,5 milliards de dollars en rachats d'actions sont prévus pour les cinq prochaines années. Simultanément, dans le dernier rapport financier trimestriel, le PDG du groupe se félicitait de la baisse des effectifs de 6 % au niveau mondial et de la hausse de 3 % des ventes. En clair, l'exploitation s'accroît : il y a moins de travailleurs pour faire plus de production.

Cerise sur le gâteau, l'usine de Chiré percevait chaque année le CICE (crédit impôt compétitivité emploi) initié par le gouvernement Hollande. Quant au financement de l'arrivée du gaz naturel pour les fours de

fonderie et des travaux d'infrastructure routière facilitant le trafic des camions, il a été voté sur l'initiative de la majorité de droite départementale, à l'unanimité des conseillers, toutes étiquettes politiques confondues.

Comme le montre le plan de licenciements actuel, les actionnaires ne demandent qu'à continuer dans la même voie profitable. Contrairement à eux, les travailleurs du site ne se sont pas enrichis de leur travail, la direction arguant chaque année de prétendus déficits pour ne concéder que le minimum d'augmentations salariales. Le syndicat majoritaire, la CFDT, a

systématiquement accompagné les attaques de la direction en faisant même reprendre le travail après l'annonce d'un plan de 225 suppressions de poste en 2015. S'il reste encore une trentaine de salariés dans les bureaux d'études, ils se font peu d'illusion sur le sort qui les attend à terme.

Les licenciements n'hésitent pas à pousser ces travailleurs vers le chômage, la précarité, la misère, pour accroître leurs profits. Et ils ont le soutien des partis gouvernementaux et de l'argent public.

Correspondant LO

Martinique : les agents de la Saur en grève

Les salariés de la Saur Martinique ont entamé leur sixième semaine de grève commencée le 11 août. Leur direction refuse de respecter des accords prévus en faveur des salariés et aujourd'hui, pour « sortir du conflit », elle voudrait leur faire payer les jours de grève.

Pour les travailleurs, organisés avec leur comité de grève, il n'est pas question de payer ces journées car ils ne sont nullement responsables du conflit. Le contrat d'attribution du marché de la production et de la distribution de l'eau potable signé entre le groupe Saur et la communauté

d'agglomération Cap Nord a pris effet au 1^{er} janvier 2025, et il était assorti d'accords concernant une prime dite « de bienvenue ». Elle devait être versée aux salariés rejoignant la Saur en début de marché, soit la majorité des agents provenant du délégataire précédent. La vingtaine de salariés déjà



Le comité de grève

présents à la Saur Martinique devaient, eux aussi, bénéficier d'une prime d'un même montant suite à un accord interne.

En début d'année, les salariés n'ayant pas connaissance des termes exacts de l'accord, la direction s'est permis de ne leur verser que la moitié de la prime. Puis, au moment de verser la seconde moitié, elle a décrété que le montant serait conditionné aux résultats, ce qui ne figurait nullement dans le contrat ! Elle ajoutait que le versement de cette prime tiendrait lieu de NAO (négociation annuelle obligatoire), en déclarant 2025 « année blanche ». Après ces déclarations malhonnêtes et mensongères, elle s'est trouvée face à un mur. Salariés arrivant dans la société ou anciens se sont mis en grève pour obtenir leur prime sans condition. Un comité de grève de

onze grévistes s'est mis en place pour organiser leur mouvement, et une assemblée générale se réunit matin et soir pour prendre les décisions.

Depuis, la direction emploie toutes sortes de méthodes pour essayer d'affaiblir le mouvement. Elle souffle le chaud et le froid, essaye de diviser les grévistes entre anciens et nouveaux dans la société. Mais ceux-ci restent soudés et déterminés. Lorsque le directeur a eu la mauvaise idée d'utiliser l'expression « ces gens-là » pour désigner les agents arrivant dans la société, il n'a fait que soulever une indignation générale.

Ces messieurs de la Saur bénéficient néanmoins d'une forme de complaisance des autorités et au moins d'une certaine mollesse de la plupart des élus

des communes du Nord. À compter du 29 août, le préfet a adressé des réquisitions aux grévistes. La Saur, quant à elle, a décidé de se faire aider d'un médiateur pour sortir de ce conflit dans lequel, en plus de la mauvaise foi, elle a accumulé les irrégularités. De leur côté, les grévistes ont organisé des distributions de tracts dans les communes et des réunions avec la population. Ils bénéficient de son soutien malgré les perturbations de la distribution d'eau entraînées par la grève.

Malhonnêtetés, agissements retors, mépris : pour ces capitalistes, en Martinique comme ailleurs, tout est bon pour exploiter les travailleurs et faire rentrer les profits. Les grévistes, eux, restent déterminés et n'entendent nullement se laisser faire.

Marianne Tibus

Aluminium Dunkerque : une réaction salubre

Jeudi 11 septembre, tous les travailleurs présents de la fonderie Aluminium Dunkerque (il y a cinq équipes en continu) se sont réunis avec le soutien des sections CGT et CFDT et mis en grève contre le manque de personnel et de moyens matériels qu'ils subissent depuis longtemps.

La direction a tout de suite pris la mesure de leur colère. Elle a fait des promesses sur l'état du

matériel, sur une prime, sur des augmentations d'effectifs, sur le paiement des heures de grève.

Mais la grève a continué pour que les choses soient bien précisées par écrit. C'est sur cette base que le travail a repris. En une journée de grève, les travailleurs ont obtenu plus qu'en des mois de concertation. La grève est bien leur arme !

Correspondant LO

Gare de Lyon-Part-Dieu : grève contre les conditions de travail

Les 10 et 11 septembre, les agents de sécurité de Weesure, entreprise prestataire de la SNCF à la gare de Lyon-Part-Dieu, ont largement fait grève.

Ces travailleurs assurent la gestion des flux, des tensions et des conflits, mais ils renseignent aussi les voyageurs, faute de cheminots d'accueil en nombre suffisant.

Une vingtaine de grévistes se sont relayés devant l'entrée de la gare, obligeant les grands chefs, ceux de Weesure comme ceux de la SNCF, à descendre de leurs

bureaux. La direction SNCF était inquiète devant la mobilisation, ce qui indique la réalité de la hiérarchie : c'est bien la SNCF, le donneur d'ordre, qui tire les contrats de sous-traitance vers le bas pour faire des économies. C'est avec ces méthodes qu'elle engrange des profits.

Pour les six premiers mois de l'année, la SNCF

aurait ainsi empoché 950 millions d'euros de profits de l'exploitation des travailleurs du rail, qu'ils soient cheminots, agents de sécurité ou du nettoyage, ou ouvriers sur les voies.

À ces millions, il faut ajouter les marges des actionnaires des prestataires, qui sont rarement des PME.

Ainsi Weesure, 1 200 salariés, a racheté en mai 2024 le groupe Mondial Protection et ses 5 000 travailleurs. Cette société fait des affaires au Sénégal, au

Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire. Weesure a plusieurs contrats avec la SNCF, à Nantes, Marseille-Saint-Charles... Elle a donc de quoi payer.

Weesure a récupéré le marché de la gare de la Part-Dieu au printemps, succédant à BSL, chez qui les conditions étaient déjà déplorables.

Mais, comme le disaient les grévistes : « Avec Weesure, on a trouvé pire ! ». Depuis juillet, rien ne va : erreurs de paie, salaire largement

insuffisant (1 520 euros net mensuel) versé après le 10 du mois, paiement des heures supplémentaires sur l'année suivante, changements permanents de planning, surveillance renforcée... sans compter une salle de pause délabrée, sale et trop petite.

Cette grève est une première. Quelle qu'en soit l'issue, les travailleurs de Weesure ont déjà affirmé leur dignité.

Correspondant LO

Saint-Gobain PAM – Pont-à-Mousson : un moment décisif

La remise en cause de nombreux avantages par la direction de Saint-Gobain PAM continue de susciter l'opposition de la grande majorité des salariés.

Comme la direction maintenait son projet de faire 7 millions d'euros d'économies, une seconde journée de grève a eu lieu mercredi 10 septembre à Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle à l'appel de l'ensemble des syndicats.

Même si la grève a été moins massive que celle du 2 septembre, la foule devant l'entrée principale de l'usine restait impressionnante, et

deux cents personnes sont allées manifester dans le centre de Pont-à-Mousson.

La participation des retraités était notable. La direction propose maintenant de lâcher du lest sur les salariés à condition de reprendre autant sur le dos des retraités, l'objectif étant toujours de dégager 7 millions. La direction remet maintenant en cause ce qui est appelé «viager», un

ensemble de mesures dont bénéficient les retraités. En particulier, elle veut réduire de moitié leur prime annuelle.

Opposer les actifs aux retraités, s'attaquer à ceux qui ont laissé une bonne partie de leur vie et de leur santé à l'usine est d'autant plus infâme de la part de la direction qu'ils ont largement contribué à obtenir ce qui est aujourd'hui remis en cause. Le lendemain, 11 septembre, comme la négociation avec la direction ne donnait rien, une



Le 10 septembre.

soixantaine de travailleurs de la fonderie ont encore débrayé et manifesté leur colère devant le siège.

La CGT, qui est le syndicat majoritaire, avait décidé de son côté d'organiser mercredi 17 septembre un vote aux entrées de l'usine. Alors qu'il faudrait renforcer la confiance en eux-mêmes de ceux qui sont

mobilisés, ce vote, qui mêlera les voix des non-grévistes à celles des grévistes, ne pouvait qu'entraîner de la confusion.

Pour agir de façon unie par-delà, les divisions syndicales. Les travailleurs devront se donner les moyens de diriger eux-mêmes leur lutte.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Népal : deux jours d'insurrection

THE DAILY JAGRAN X



Les 8 et 9 septembre, le Népal a connu de véritables journées révolutionnaires à Katmandou et dans tout le pays, mettant à mal le pouvoir en place.

Tout a commencé par un décret gouvernemental du 4 septembre qui restreignait et mettait sous contrôle les différents médias sociaux utilisés dans le pays, Whatsapp, Facebook et autres. En effet, sur ceux-ci se développaient des dénonciations de la corruption. Généralisée dans le pays, elle se marque par l'affichage sans complexe des enfants de la couche privilégiée au pouvoir, dans des orgies, bouteilles de champagne à la main, dans ce pays de 30 millions d'habitants marqué par la

misère. Le pouvoir, dirigé depuis 2008 par le Parti communiste marxiste-léniniste (maoïste), pensait qu'il pouvait tout se permettre, tant la situation était calme et sous contrôle.

Cette mesure d'interdiction a été reçue par les masses populaires et la jeunesse comme la provocation de trop. La classe ouvrière du Népal est d'abord composée de millions de travailleurs qui, dispersés à travers le monde entier, permettent à leur famille, avec qui le seul contact se fait par ces réseaux sociaux,

de survivre un peu mieux. Et puis, pour la grande majorité des Népalais, qui vit dans les campagnes, les réseaux sociaux sont le seul moyen de communication, en particulier avec leurs enfants. Tout cela alors que les tenants du pouvoir, le Parti communiste et son allié le Parti du congrès, ont mille fois montré qu'ils gouvernaient contre les pauvres et pour les riches et les nantis et étaient gangrenés par la corruption.

Le 8 septembre, un petit groupe qui se fait appeler « génération Z », composé surtout d'étudiants, a donc appelé à manifester contre ces mesures et immédiatement le mouvement a pris de l'ampleur. Une grande partie de la jeunesse de Katmandou (un million d'habitants) et des grandes villes s'est retrouvée dans les rues pour marcher contre les symboles du pouvoir, en particulier l'Assemblée nationale. La police a ouvert le feu, faisant au moins 19 morts. Bien loin d'effrayer les manifestants, cela les a galvanisés. Il y a eu 72 morts au total dans le pays. Quelques policiers ont été tués, et, surtout, cela a provoqué l'embrasement de

tout le pays.

Le 9 septembre, des centaines de milliers de manifestants se sont donc retrouvés dans la rue aux côtés de la jeunesse contre tous les symboles du pouvoir. Le Parlement a été détruit par les flammes, ainsi que toute une partie des bâtiments gouvernementaux, comme des tribunaux. Les portes des prisons ont été ouvertes et plus de 12 500 prisonniers s'en sont extraits eux-mêmes. Le Premier ministre a été sorti de son domicile. Deux autres ministres, dont celui des finances, ont été conduits sur la place publique, battus sévèrement sous les applaudissements de la population, et jetés symboliquement à la rivière. Aux côtés de la jeunesse, la population des travailleurs des petites entreprises et des petits commerçants était ainsi maître de Katmandou et du pays. La police mise hors d'état d'agir, tandis que l'armée restait, ce jour-là, cantonnée dans ses casernes.

Le même jour le retrait des décrets du 4 septembre était annoncé et tout le gouvernement était démissionnaire. Devant le discrédit brutal des dirigeants

politiques, le chef de l'armée, conjointement avec quelques hauts dignitaires de la Cour suprême, décrétait la dissolution de l'Assemblée nationale, la mise à l'écart de tous les partis politiques et l'organisation d'élections générales dans quelques mois. Quelques jours plus tard, l'ex-présidente de la Cour suprême était nommée Premier ministre. Il était vital pour les représentants des classes riches de ne pas laisser le pouvoir vacant et sans représentant officiel.

Comme cela se produit souvent en pareil cas, la population, qui a trouvé en elle les ressources et l'énergie pour abattre le gouvernement, n'était visiblement pas préparée à exercer elle-même le pouvoir. Après avoir senti passer le vent du boulet, les dirigeants de l'État se sentent sans doute rassurés.

C'est ainsi que le chef d'état-major de l'armée a pu faire sortir ses soldats dans la rue au nom, a-t-il dit, du maintien de l'ordre. Mais la population pauvre du Népal a pu prendre conscience de sa force et n'est peut-être pas près de l'oublier.

Paul Sorel

Les partis en présence

Le Népal est un pays quatre fois plus petit que la France, coïncé entre l'Inde et la Chine, essentiellement agricole, qui possède une immense jungle. Il y a dans le pays une longue tradition de luttes politiques depuis les années 1940.

Le parti communiste ou plutôt les partis communistes ont acquis une grande popularité et une place prépondérante dans la vie politique du pays avant

le coup d'État réactionnaire de 1996, initié par le roi. Une guérilla « communiste » s'était implantée dans les campagnes et a pris une grande ampleur à partir de

1996, en contrôlant toute une partie du pays.

Cela a abouti en 2008, après de longues tractations, et près de 17 000 morts, à l'abolition de la monarchie et l'installation d'une république « allant vers le socialisme ». Aux dernières élections, le Parti communiste marxiste léniniste recueillait près de 27 % des voix, le Parti communiste

maoïste près de 12 %, le Parti du congrès près de 26 %, aboutissant à une coalition gouvernementale entre le PCML et le Parti du congrès. Mais au-delà des promesses de changement, la misère et une corruption généralisée règnent.

Aujourd'hui, la Première ministre, installée pour tenter d'apaiser la colère, dit vouloir répondre

aux aspirations à une vie meilleure de la population révoltée et elle s'est entourée des personnalités engagées dans la défense des droits des plus pauvres et des libertés. Mais elle a aussi nommé comme ministre des Finances, et cela compte, un ancien secrétaire aux finances de l'ancien gouvernement.

P.S.

Meeting à Paris

Samedi 27 septembre à 15 heures

**Avec Nathalie Arthaud
et Jean-Pierre Mercier**

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité - Entrée libre

